

écrivains sont reconnus dans le monde entier, et leur notoriété augmente tous les ans. Nous apprécions à juste titre ces biens vraiment précieux parce qu'ils reflètent nos expériences uniques en tant que Canadiens et parce que, en tant que peuple, nous avons un besoin fondamental de continuer à développer et à affirmer notre identité culturelle.

La TPS appliquée dans toute sa rigueur aux produits culturels canadiens, notamment à tout ce qui est imprimé, risque de les rendre si inaccessibles que les Canadiens encore une fois peuvent perdre de vue leurs expressions créatives. Mais plus encore, la TPS va aggraver la situation des Canadiens qui sont le moins bien équipés pour relever les défis éducationnels de demain.

Autrement dit, cette taxe, dans un sens, est neutre pour les favorisés et, dans certains cas, elle peut être désastreuse pour ceux qui n'ont pas autant de chance que nous au Sénat. Fidèle à l'esprit du gouvernement ces dernières années, la TPS semble faire pencher encore davantage la balance au désavantage de ceux qui devront lutter le plus dur pour combler leur retard.

Pour ces raisons, j'exhorte tous les sénateurs à penser sérieusement à appuyer cet amendement. Le premier ministre nous en a donné la possibilité. J'espère que le Sénat aura le courage de faire ce premier pas et de saisir maintenant cette possibilité.

[Français]

L'honorable Solange Chaput-Rolland: Honorables sénateurs, je voudrais répondre tout d'abord au sénateur Jacques Hébert. Il me fait beaucoup d'honneur en pensant que les Québécois vont garder les yeux sur moi en se demandant ce que je vais dire au sujet de cette taxe.

Si j'accorde beaucoup d'attention aux propos du sénateur Hébert, c'est que c'est à cause de lui que je suis un auteur bien avant d'être un sénateur. Il fut mon premier éditeur en 1963, d'un petit livre qui se vend encore et qui s'appelait *Dear Enemies*, écrit avec un auteur célèbre, qui s'appelait Guetilyn Graham.

Il veut savoir qu'elle est la position de cet auteur en marge du débat qui nous occupe sur la TPS.

La semaine dernière se devait d'être fatidique. J'ai publié le seizième livre, qui s'appelle étrangement *Le tourment et l'apaisement*. C'est probablement aujourd'hui que ce titre devient vrai puisque je suis déchirée entre le «tourment» d'être un auteur et «l'apaisement» que me procurera la loyauté au parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir. Comme vous, sénateurs libéraux, durant toutes ces tactiques sur la TPS, vous avez été loyaux à vos dirigeants.

Je vais vous donner lecture de deux paragraphes qui contiennent exactement ce que je pense comme auteur, de cette partie de la loi qui s'applique aux livres. Cette lettre, je l'ai écrite le 20 septembre dernier, au sénateur Lowell Murray, à qui je prie de me pardonner une indiscretion. Puisque la pensée était écrite, c'est donc qu'elle représentait profondément ce que je pensais.

C'est l'auteur qui vous écrit monsieur et non le sénateur, afin de vous prier de comprendre le danger qui menace le monde de la littérature anglaise et française au Canada.

La TPS taxe nos ouvrages de façon si dramatique que notre identité de Québécois et de Canadiens risque de

perdre son influence et son affluence à cause de celle-ci. Les écrivains qui forment une société à la fois distincte et essentielle comprennent l'importance de cette taxe pour combler un déficit lourd mais cependant tous, et je suis de ceux-là, croient avec les éditeurs et les libraires que l'industrie du livre devrait être exemptée de cette taxe...

Je ne pense pas, madame, que ce que je dis soit tellement drôle. Je continue la citation:

... qui risque si gravement de nuire à la vente de nos ouvrages dans nos sociétés.

Si dans cette Chambre ce soir, je m'étais levée pour défendre ou pour assumer la responsabilité de l'influence de la TPS sur nos livres, je l'aurais combattue comme vous. Autant que vous, je pense que cette taxe est dangereuse. Mais aussi comme vous une certaine loyauté qui me fait croire que lorsque mon premier ministre déclare à la télévision que lui aussi est extrêmement inquiet de l'influence de cette taxe sur nos livres, c'est mon devoir de sénateur de lui faire comprendre mais c'est aussi et j'en prends l'engagement devant mes collègues sénateurs conservateurs, c'est aussi mon devoir de lui rappeler cette promesse. C'est aussi mon devoir de rappeler autant que faire se peut au ministre Wilson qu'il a l'intention soit de l'abolir, soit de l'amender, soit de la corriger.

Croyez bien qu'il y a bien des moments dans la vie et vous le savez beaucoup mieux que moi, mais j'ai quand même une certaine expérience de l'écriture et une certaine expérience du choix que l'on doit faire à certains moments entre ses principes personnels, profonds et la loyauté que l'on doit aux siens.

Quand on est un Québécois de langue française, on sait très bien que très souvent le bien collectif doit passer devant le bien individuel. C'est dans cette situation déchirante et je le reconnais, que je me trouve aujourd'hui. C'est pourquoi je me suis levée pour vous faire part de ma pensée. Elle n'a aucune importance dans le flot des protestations qui de tous côtés et j'en suis très consciente, montent vers cette taxe sur nos livres. Moi aussi, comme le sénateur Fairbairn et comme le sénateur Hébert, je m'inquiète de ce qui arrivera. Mais je suis convaincue qu'une taxe, une fois adoptée, peut être amendée.

[Traduction]

Permettez-moi de vous rappeler que, lorsque nous avons adopté la loi 101 au Québec, elle a suscité une lutte acharnée à laquelle ma collègue, le sénateur Thérèse Lavoie-Roux, a participé pendant quatre mois. Mais quelques années plus tard, à cause des protestations et des accusations, à cause des appels à la justice d'un grand nombre de Québécois, cette taxe...

[Français]

Je ne sais pas comment le dire en anglais, je m'excuse auprès des interprètes, cette taxe a été allégée de tous ses irritants. De toutes mes forces je crois que cette taxe doit être allégée de tous ses irritants en ce qui concerne le livre.

Donc comme femme et comme écrivain, je suis d'avis qu'il faut combattre cette taxe de la TPS, j'en demande pardon à mes collègues de ce côté de la Chambre qui sont convaincus du contraire et ma loyauté au premier ministre du Canada reste intacte et c'est pour cela que je voterai contre votre amendement.